

Dossier du participant : *Île de France*



Vous trouverez dans ce dossier cinq fiches concernant le festival :

1. Une fiche de participation, transport, financement,
2. Une fiche de parrainage national,
3. Une fiche de parrainage international,

Les fiches de participation, de parrainage national et de parrainage international sont à retourner au siège fédéral, **impérativement avant le 4 Mai 2009.**

LE DEFI SPORTIF
POUR LES DROITS DES ENFANTS DU MONDE
DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE DE PARTICIPATION

Nom de la délégation (comité, club...) :
Adresse :
Téléphone : Fax :
E-mail :

Responsable de la délégation :
Téléphone : Portable :
E-mail :
Adresse :

Participation au Festival

Afin de faciliter l'organisation du Festival, nous vous demandons de nous donner une estimation du nombre de vos participants :

Nombre d'enfants de 4 mois à 4 ans

Nombre d'enfants de 5 ans à 7 ans

Nombre d'enfants de 8 ans à 15 ans

Nombre d'accompagnateurs

Nombre d'animateurs encadrant
les espaces d'activités

Commentaires :

Dossier à retourner, avant le 4 Mai 2009 :

FSGT « Le défi sportif pour les droits des enfants du monde »

14 rue de Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Tel : 01.49.42.23.19 / Fax : 01.49.42.23.60

E-mail : nadine.durand@fsgt.org ou monique.gimenez@fsgt.org

LE DEFi SPORTIF
POLIR LES DROITS DES ENFANTS DU MONDE
DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE TRANSPORT

Jour d'arrivée au défi sportif: Samedi 20 Juin 2009

Dimanche 21 Juin 2009

1. Notre délégation voyage en véhicule personnel

Heure et lieu d'arrivée :

Nombre de personnes :

Heure et lieu de départ :

Nombre de personnes :

2. Notre délégation voyage en car

Heure et lieu d'arrivée :

Nombre de personnes :

Heure et lieu de départ :

Nombre de personnes :

LE DEFi SPORTIF
POLIR LES DROITS DES ENFANTS DU MONDE
DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE RESTAURATION

Commande des repas

➤ Nombre de repas du samedi midi

- Nombre de repas enfant:x 8 Euros =
- Nombre de repas accompagnateur:x 8 Euros =
- Nombre de repas animateur:x 8 Euros =

➤ Nombre de repas du samedi soir

- Nombre de repas :x 10 Euros =
- Nombre de repas accompagnateur:x 10 Euros =
- Nombre de repas animateur:x 10 Euros =

➤ Nombre de repas du dimanche midi

- Nombre de repas enfant:x 8 Euros =
- Nombre de repas accompagnateur:x 8 Euros =
- Nombre de repas animateur:x 8 Euros =

TOTAL =.....Euros

Aucune réservation ne sera prise en considération sans son règlement.

LE DEFi SPORTiF
Pour LES DROiTS DES ENFANTS DU MONDE
DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE FINANCEMENT

Le Défi Sportif des Droits des Enfants du Monde est le projet de la Fédération et du comité de Seine Saint Denis.

Coût total :

- **TOTAL Repas**

La délégation règle la somme de.....par chèque à l'ordre de la FSGT le/...../ 2009

Aucune réservation ne sera prise en considération sans son règlement.

Signature :

LE DEFİ SPORTİF

POUR LES DROİTS DES ENFANTS DU MONDE

DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE PARRAINAGE NATIONAL

⇒ Le parrainage peut être :

Un club ou un comité d'île de France se chargeant :

- D'accueillir la délégation parrainée,
- De l'accompagner sur les lieux du défi sportif,
- De lui faire visiter Paris,
- De mettre en place après le défi sportif une relation stable et amicale entre la délégation et son club ou comité.

Remarque : Un système de parrainage a déjà été mis en place au festival 2000, 2002 et au Festival 2004 : Des liens entre clubs persistent encore aujourd'hui.

Nom de la délégation (comité, club...) :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Responsable de la délégation :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Parrainage

- Notre club ou comité souhaite parrainer une délégation de province : OUI NON

Commentaires :

Dossier à retourner, **avant le 4 Mai 2009 :**

FSGT « Le défi sportif pour les droits des enfants du monde »

14 rue de Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Tel : 01.49.42.23.19 / Fax : 01.49.42.23.60

E-mail : nadine.durand@fsgt.org ou monique.gimenez@fsgt.org

LE DEFİ SPORTİF

POUR LES DROİTS DES ENFANTS DU MONDE

DU 16 AU 21 JUIN 2009

FICHE PARRAINAGE INTERNATIONAL

Le secteur international, en relation avec le comité FSGT 93, a envoyé aux organisations des pays avec lesquelles la FSGT entretient des échanges bilatéraux une invitation de participation au Festival.
Dans cette invitation, nous leur proposons de venir dès le début de la semaine.

L'invitation précise les conditions de participation :

- Délégation de 5 enfants âgés de 6 à 12 ans, accompagnés de 2 à 3 formateurs/ animateurs.
- Sauf cas exceptionnels, les frais sont à la charge des participants étrangers.

Point d'étape :

- Les pays invités sont : le Danemark, le Portugal, l'Italie, le Japon, l'Afrique du Sud, l'Algérie, la Palestine, l'Autriche.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit pour un club d'accueillir une délégation d'enfants et/ou de formateurs/animateurs étrangers pendant la semaine du défi.

Cet accueil nécessite de réfléchir à un programme : visite du club, activités sportives, visites touristiques, etc.

Notre club (ou comité) souhaite parrainer une délégation étrangère :

Nom du comité ou du club :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Nom du responsable à contacter :

Adresse :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Dossier à retourner, avant le 4 Mai 2009 :

FSGT « Le défi sportif pour les droits des enfants du monde »

14 rue de Scandicci - 93508 PANTIN CEDEX

Tel : 01.49.42.23.19 / Fax : 01.49.42.23.60

E-mail : nadine.durand@fsgt.org ou monique.gimenez@fsgt.org

Contacts : Emmanuelle Oulaldj (responsable du secteur international)

Tél. : 01.49.42.23.63 / E-mail : emmanuelle.oulaldj@fsgt.org

LE DEFi SPORTiF
POLiR LES DROiTS DES ENFANTS DU MONDE
DU 16 AU 21 JUIN 2009

Commentaires :